



COMMUNE DE LA BONNEVILLE SUR ITON
DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons 2^{ème} catégorie

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e), M./Mme

Responsable de l'Association

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L.3311-1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire

à **LA BONNEVILLE SUR ITON** (lieu précis) :

le :

à l'occasion de (nom de la manifestation) :

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le

Signature



Partie réservée à l'Administration

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Olivier RIOULT, Maire – La Bonneville sur Iton

Vu l'article L.2122-28 et L.2212-2 du Code générale des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.3331-1 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE

Article unique :

M./Mme

Responsable de l'Association

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 2^{ème} catégorie

le _____ à l'occasion de _____ à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à LA BONNEVILLE SUR ITON, le

Le Maire, O. RIOULT